

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00002

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 12 janvier 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 87

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 103

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Bernard BONNET, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Christine ROUX, M. Gilbert SOULIER, Mme Annie GREGOIRE, Mme Monique ROVERA, M. Pascal GONON, M. Guy FRANCON, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 19 janvier 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170106-D20170000210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170119

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Jean-Michel PAUZE donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Christian FAYOLLE,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Pascale MARRON,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2017

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Par délibération distincte, il a été proposé au Conseil de Communauté que le nombre des membres du Bureau, autres que le Président et les Vice-Présidents soit porté à 46 par création de 11 sièges supplémentaires.

Par ailleurs, dans le cadre de l'extension de périmètre et suite à la nouvelle répartition des sièges de conseillers communautaires, deux membres du Bureau ne sont plus conseillers communautaires.

Aussi et conformément à la nouvelle composition du Bureau, il est proposé au Conseil de Communauté d'élire 13 membres du Bureau (11 + 2) autres que le Président et les Vice-Présidents.

Ces membres du Bureau sont élus au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue au niveau des deux premiers tours. L'élection se fait à la majorité relative au niveau du troisième tour. En cas d'égalité au troisième tour, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

M. Gaël PERDRIAU, Président, invite le Conseil de Communauté à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés à l'élection des autres membres du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur Bernard BONNET.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Pascal GONON et M. Jean-Marc SARDAT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102

Nombre de voix obtenues par

M. Bernard BONNET	102
--------------------------	------------

M. Bernard BONNET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur Pascal GONON.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs M. Christian JULIEN et M. Gilles PERACHE.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102

Nombre de voix obtenues par

M. Pascal GONON	102
------------------------	------------

M. Pascal GONON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur André CHARBONNIER.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs Mme Stéphanie CALACIURA et M. Régis CADEGROS.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102

Nombre de voix obtenues par

M. André CHARBONNIER	102
-----------------------------	------------

M. André CHARBONNIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur Jean-Yves CHARBONNIER.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs M. Denis BARRIOL et M. Bernard FAUVEL.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102

Nombre de voix obtenues par	
M. Jean-Yves CHARBONNIER	102

M. Jean-Yves CHARBONNIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur Guy FRANÇON.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs M. Marc CHAVANNE et M. Yves PARTRAT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102

Nombre de voix obtenues par	
M. Guy FRANÇON	102

M. Guy FRANÇON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Madame Annie GREGOIRE.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Gaël PERDRIAU, M. Daniel TORGUES et M. Enzo VIVIANI.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	103

Nombre de voix obtenues par	
Mme Annie GREGOIRE	103

Mme Annie GREGOIRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur Jean-Marc SARDAT.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION et Mme Nadia SEMACHE.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102
Nombre de voix obtenues par	
M. Jean-Marc SARDAT	102

M. Jean-Marc SARDAT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Monsieur Gilbert SOULIER.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs Mme Annick FAY et M. Gilles THIZY.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	103
Nombre de voix obtenues par	
M. Gilbert SOULIER	103

M. Gilbert SOULIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Madame Ramona GONZALEZ GRAIL.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateur Mme Christiane JODAR.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	102

Nombre de voix obtenues par

Mme Ramona GONZALEZ GRAIL	102
---------------------------	-----

Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Madame Marie-Christine THIVANT.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs Mme Brigitte MASSON et Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages exprimés :	100

Nombre de voix obtenues par

Mme Marie-Christine THIVANT	100
-----------------------------	-----

Mme Marie-Christine THIVANT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Madame Siham LABICH.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateur M. Rémy GUYOT.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	5
Suffrages exprimés :	98

Nombre de voix obtenues par

Mme Siham LABICH	98
------------------	----

Mme Siham LABICH, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Madame Stéphanie CALACIURA.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Michel MAISONNETTE et M. Jean-Marc THELISSON.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	99

Nombre de voix obtenues par

Mme Stéphanie CALACIURA	99
--------------------------------	-----------

Mme Stéphanie CALACIURA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée membre du Bureau.

- M. le Président fait valoir la candidature de Madame Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION.

Il demande s'il y a d'autres candidats. Il constate qu'il n'y a pas d'autres candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son enveloppe de scrutin dans l'urne.

Le Conseil de Communauté a désigné comme scrutateurs M. Roland GOUJON et Mme Catherine ZADRA.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

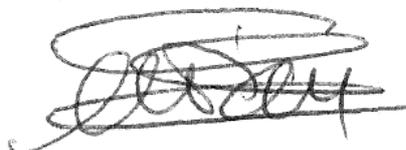
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	103
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	99

Nombre de voix obtenues par

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION	99
---	-----------

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamée membre du Bureau.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU